

ISSN 2414-8733
<https://doi.org/10.55595/BVTDL>



BULLETIN VILLES, TRANSPORTS, DÉVELOPPEMENT LOCAL

DEBATS, COMPTE RENDU ANNUEL DES TRAVAUX
DE RECHERCHE ET NOTES DE LECTURE



NUMERO 9 - JUIN 2025
BRAZZAVILLE CONGO

BULLETIN
VILLES, TRANSPORTS, DEVELOPPEMENT LOCAL
Débats, compte rendu annuel des travaux de recherche et notes de lecture

Université Marien Ngouabi
École Normale Supérieure Brazzaville Congo
Courriel : contact@bulletin-greg.cg
Site web : www.bulletin-greg.cg

Directeur de publication

Patrice Moundza

Rédacteur en chef

Gaston Samba

Comité de rédaction et de lecture

Patrice Moundza, Gaston Samba, Jean Félix Yekoka,
Omad Laupem Moatila, Rony Dévyllers Yala Kouandzi

Comité scientifique

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur,
Edinam Kola, Professeur, Aboubakar Kissira, Professeur,
Robert Edmond Ziavoula, Professeur, Benjamin Evayoulou, Professeur,
Patrice Moundza, Professeur, Gaston Samba, Maître de Conférences,
Didier Loufoua Lemay, Maître de Conférences, Jean Félix Yekoka, Maître de
Conférences, Laurent Gankama, Maître de Conférences,
Dr Jean Nkounkou, Démographe aménageur

ISSN 2414-8733

<https://doi.org/10.55595/BVTDL>

Conception et mise en page : Patrice Moundza

Les opinions défendues dans ces articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Toute reproduction ou traduction sans accord du Groupe Villes-Transports-Développement local est interdite. Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

Dépôt légal : Deuxième trimestre 2025 © Copyright GREG juin 2025

INDEXATION

La revue **Bulletin Villes, Transports, Développement Local** améliore constamment son indexation et ses résumés dans diverses agences. Des efforts réguliers sont déployés pour archiver les manuscrits publiés sur diverses plateformes d'archivage qui sont authentifiées.



ROAD

**Google
Scholar**

**Base
Search**

**OAI-
PMH**



HAL

NOTE DE PRÉSENTATION

Créé en 2015, le Groupe Villes, transports, développement local est une association à caractère scientifique, culturel et éducatif. Il assure la valorisation de ses travaux dans le Bulletin Villes, Transports, Développement local (ISSN 2414-8733), une publication thématique à parution annuelle. Ce bulletin constitue un espace de réflexion, d'échanges et de débats interactifs sur les questions urbaines, de transports et de développement local au Congo et en Afrique subsaharienne. Il est plus particulièrement un organe d'initiation des jeunes chercheurs à la rédaction et à la production scientifiques, à partir d'un sujet pertinent, en mettant en exergue la force de la description et la rigueur de l'analyse.

Les auteurs doivent se conformer aux normes rédactionnelles édictées par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et prendre en compte la structuration habituelle du texte scientifique. La rubrique « titre et signature » est ainsi structurée : titre en gras et majuscule ; nom, prénom et grade universitaire de l'auteur ; laboratoire et université d'attache ; adresse mail.

L'approche monographique et la méthode IMRAD sont indistinctement acceptées. La méthode IMRAD répond aux étapes suivantes : résumé en français et en anglais, introduction (problématique, objectifs, hypothèses), méthodologie, résultats, discussion, conclusion et bibliographie. Les textes doivent être en taille 11, Times New Roman, interligne simple avec des marges de 5 cm en haut et en bas, 4,5 cm à droite et à gauche. Ils doivent aussi respecter une hiérarchie établie entre titres, sous-titres, sous-sous-titres et être homogènes (corps, police, graisse, pente, espace avant/après, alinéas).

L'acceptation de l'article dépend de la pertinence du sujet, de sa contribution à l'avancement de la connaissance, de son originalité, de la qualité et de la cohérence du texte proposé.

Pour les travaux de recherche, tenant compte de l'intérêt et de l'originalité du sujet, il s'agit de présenter un article original de 35 000 caractères (espaces compris). Les notes de lecture portent sur une synthèse critique des travaux de recherche, de publication récente, collée à la ligne éditoriale du présent bulletin. Elles doivent mentionner, avec exactitude, la référence de l'ouvrage traité, sans excéder 7 500 caractères (espaces compris).

Les frais d'évaluation s'élèvent à 12 000 F CFA. Ils accompagnent le dépôt de l'article à publier. Les frais de publication s'élèvent à 35 000 F CFA. Le paiement des frais d'évaluation et de publication se fait auprès de **Moundza Patrice, WhatsApp : + 242 05 551 89 42 / + 242 06 679 58 70, par Western Union**

(extérieur) ou Mobile Money (Congo). Le paiement des frais d'évaluation et de publication se fait auprès de Moundza Patrice, WhatsApp : + 242 05 551 89 42.

Les manuscrits sont reçus, en version électronique, à l'adresse suivante : contact@bulletin-greg.cg ; copie à patrice.moundza@umn.cg.

Pour tout renseignement : Moundza Patrice, WhatsApp : + 242 05 551 89 42.

La rédaction du *Bulletin Villes, transports, développement local* remercie vivement tous les auteurs pour leur contribution et tous les lecteurs pour leur attention particulière à l'égard de cette modeste production scientifique.

SOMMAIRE

MFOUTOU ULRICH DANY, MOATILA OMAD LAUPEM, NGOUMA DAMASE L'activité maraîchère dans la contrée des « Cinq villages Pandi » (district de Mouyondzi, Congo)	11-25
BIDJOCTI SAMBIANI YADJA La ville de Cinkassé au Togo et sa région : évolution, structuration et défis (1980-2019)	27-45
MAKETO CRIS CHESNEL, N'SITA BAKEMITA PRISCA ELISABETH, TOLI GHISLAIN, NGAYI BELLVY LEMADRE, SAMBA GASTON Évolution démographique, croissance spatiale et problèmes environnementaux de Pointe-Noire (Congo)	47-64
ETOUKA-ILOKY HERMANN GIRBAUD, BOKATOLAT EKANDZA ENOCK JORTIAL Analyse des structures éducatives en milieu rural au Congo : cas du district d'Ollombo	65-78
NZOUMBA MARCELINE Le quartier 21 La Glacière, arrondissement 2 Baongo Brazzaville ..	79-100

L'ACTIVITÉ MARAÎCHÈRE DANS LA CONTRÉE DES « CINQ VILLAGES PANDI » (DISTRICT DE MOUYONDZI, CONGO)

MFOUTOU ULRICH DANY*, MOATILA OMAD LAUPEM**,
NGOUMA DAMASE***

Résumé : Cette étude porte sur l'analyse des facteurs favorisant la pratique de l'activité maraîchère dans la contrée des « Cinq villages Pandi » (district de Mouyondzi). Elle se veut une contribution à la connaissance des facteurs favorisant la bonne pratique du maraîchage dans ces villages. Il s'agit de caractériser les facteurs déterminants du maraîchage : l'accès à la terre, l'accès à l'eau, la main-d'œuvre, l'accès aux intrants et les échanges commerciaux. La présente étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 110 maraîchers. Elle révèle que 77,27 % des personnes enquêtées sont propriétaires fonciers, tandis que 22,73 % l'ont eu par location. L'accès à l'eau se fait à travers les points d'eau aménagés (36,12 %), tandis que 63,88 % des maraîchers utilisent l'eau des cours d'eau et rivière.

Mots-clés : Maraîchage, villages Pandi, Mouyondzi, Congo.

Abstract : This study analyzes the factors that encourage market gardening in the "Five Pandi Villages" region (Mouyondzi district). It is intended as a contribution to knowledge of the factors favoring the good practice of market gardening in these villages. The aim is to characterize the determining factors for market gardening: access to land, access to water, labor, access to inputs and trade. The present study involved a sample of 110 market gardeners. It revealed that 77.27% of those surveyed owned their land, while 22.73% had rented it. Access to water is via developed water points (36.12%), while 63.88% of market gardeners use water from streams and rivers.

Keywords : Market gardening, villages Pandi, Mouyondzi, Congo

* Docteur en géographie rurale, université Marien Ngouabi Congo

** Maitre de conférences en géographie, université Marien Ngouabi Congo

*** Professeur Titulaire en géographie, université Denis Sassou Nguesso Congo

Introduction

Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, les paysanneries sont passées d'une économie de relative abondance en ressources (terre, main-d'œuvre) à une économie de la rarefaction (Raison, 1993). Pour autant, leurs évolutions depuis les années quatre-vingts, loin d'un repli sur des systèmes d'autoconsommation, se marquent par la multiplication et la diversification des activités personnelles rémunératrices (Chaléard, 1996). Au Congo, la production et l'échange des légumes existaient bien avant l'ère coloniale française en zone rurale au sud du pays (départements du Pool, du Niari, de la Bouenza et la Lékoumou). Il s'agissait d'une polyculture vivrière avec des traits semblables à la production rurale d'aujourd'hui. Les légumes étaient surtout produits pour l'autoconsommation et le surplus commercialisé sur des marchés locaux très actifs. Aujourd'hui, la diffusion d'un nouveau mode de culture des légumes qu'on appelle jardin ou encore maraîchage est déterminant. Ainsi, les jardins de saison sèche sont cultivés sur planches en saison humide. L'activité maraîchère au Congo est centrée sur les besoins d'auto consommations familiaux. Les faibles rendements ne permettent pas toujours de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration des systèmes de production à grande échelle. En outre, les exploitations agricoles font face à de nombreuses contraintes tels que la difficulté d'acquisition des intrants, la mécanisation, les nouvelles techniques et pratiques en matière du maraîchage qui concourent à la limitation de la productivité des superficies. À cela s'ajoutent des contraintes plus globales, comme l'enrichissement des sols et une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles.

Dans le district de Mouyondzi, la pratique du maraîchage est très ancienne. Elle remonte de la période coloniale où elle se faisait à l'école comme pratique manuelle, en utilisant principalement les spéculations comme la tomate, le chou, l'amarante, la ciboule, l'épinard, les endives, etc. Aujourd'hui, on peut considérer que les légumes sont entrés dans les habitudes alimentaires des paysans. D'où le maraîchage est considéré par des ruraux comme une activité pouvant améliorer les conditions de vie des paysans.

Dans l'espace géographique des « Cinq villages Pandi », zone située à 9 km de Mouyondzi centre, l'activité maraîchère tend à devenir le moteur de l'économie de nombreux ménages ruraux depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle connaît une forte dynamique et constitue un puissant facteur de mobilisation des hommes et des femmes. Dans ces villages, le maraîchage est pratiqué pendant la saison sèche (juin à septembre) et secondairement dans les champs pendant la saison des pluies en utilisant les buttes « makuka ». Il s'est imposé comme la stratégie la plus facile à adopter grâce à la disponibilité de bas-fond fertile parcouru par des rivières (Louati, Nzaou, Louamba, Moulougui, Mbouyou, etc.) alimentées par les eaux de pluie et nappes d'eau souterraines.

Cette étude retrace l'accessibilité à la terre, à l'eau et aux intrants dans les bassins de production et l'analyse du capital humain dans la pratique maraîchère.

1. Méthodologie

Le dynamisme des échanges commerciaux entre les paysans de la contrée des « Cinq villages Pandi » et le marché central de Mouyondzi a motivé le choix de cet espace pour cette étude. Des entretiens semi-structurés avec les producteurs, les chefs de villages et les responsables terriens ont permis de cibler le maraîchage comme activité principale. Les bas-fonds fertiles et l'accès facile à l'eau favorisent la pratique de cette activité toute l'année. La démarche adoptée comprend, d'une part, la recherche documentaire dans les bibliothèques de la Brazzaville et sur Internet, et dans les services techniques spécialisés, d'autre part, des interviews à l'aide d'un questionnaire auprès de 110 paysans maraîchers dont 70 hommes et 40 femmes, appuyés par des entretiens avec des personnes ressources de la localité. Les questionnaires ont été traduits en langue locale par un guide accompagnant les enquêteurs. Les enquêtes ont été menées du 22 juin au 22 septembre 2022.

2. Présentation de la zone d'étude

Situé dans le département de la Bouenza, au sud du Congo, le district de Mouyondzi couvre une superficie de 1 520 Km² avec une densité de 24,22 habitants/Km². Elle compte 61 villages autour de six axes routiers. Elle est caractérisée par un climat tropical humide aux précipitations modérées de type Bas-Congolais (Samba Kimbata, 1976) qui oscillent entre de 1300 à 1500 mm d'eau par an. Les températures varient entre 21 et 26° C, les sols sont de type schisto-calcaires et argilo-sablonneux.

Cette zone se prête bien à l'agriculture, notamment à la patate douce, aux maniocs, à l'arachide, le haricot, la courge et à la banane plantain. Elle est limitée au nord par le district de Tsiaki, au sud par le district de Madingou, au sud-est par le district de Yamba, au sud-ouest par le district de Sibiti, à l'est par le district de Kingoué et à l'ouest par le district de Mabombo.

Les « Cinq villages Pandi » sont situés à 9 km de Mouyondzi-centre et arrosés par plusieurs rivières, vasières et ruisseaux (Louati, Nzaou, Louamba, Mouloungui) le long et autour desquelles le maraîchage est activement pratiqué.

À l'origine, plusieurs lignées d'un même clan habitaient le village Pandi en toute sérénité comme le veut la tradition. À la suite des disputes au sein du clan familial et de certaines mauvaises pratiques (sorcellerie, querelles d'héritage, mort inexpliquée ... etc.), est survenue une rupture au sein du clan. Les hommes fuyaient leur demeure emportant chacun femmes, enfants et bétail afin de bâtir un nouveau village et attribuant un nom dérivé de Pandi. Ainsi sont

nés les villages Kipongui (Pandi 1), Pandi Bongolo (Pandi 2), Mounzele (Pandi 3), Mibangou (Pandi 4), Pandi Mampa (Pandi 5).

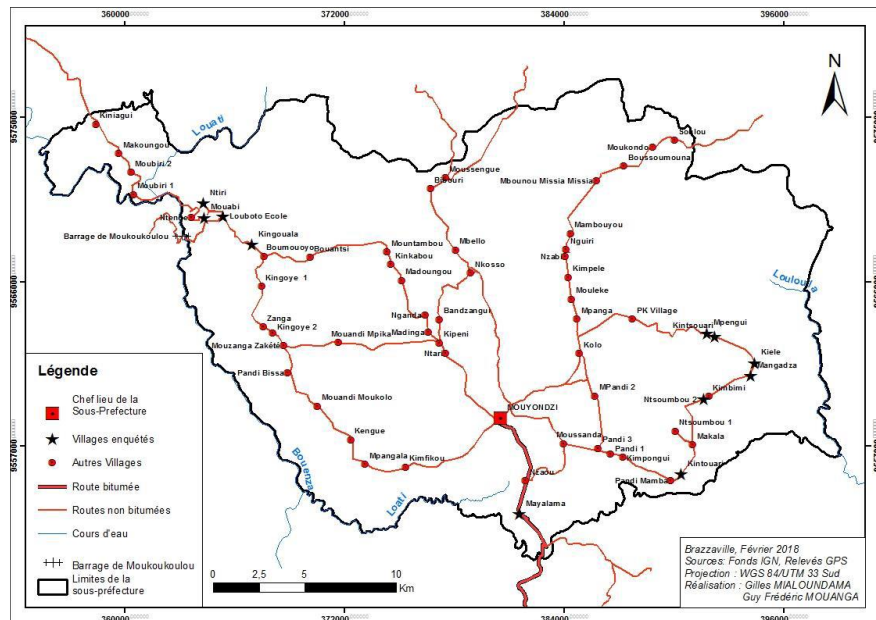


Figure 1 : Localisation des villages du district de Mouyondzi

3. Résultats de l'étude

Les facteurs favorisant la pratique du maraîchage dans les « Cinq villages Pandi » sont : l'accès à la terre, la disponibilité en ressource d'eau souterraine et de surface, la main-d'œuvre, l'accès facile aux intrants et aux marchés. Tous ces éléments réunis contribuent favorablement à la croissance de la production maraîchère dans les villages pré cités.

3.1. L'accès à la terre

Au cours de l'enquête, il est apparu que 77,50 % sont propriétaires terriens, tandis que 22,50 % accèdent à la terre par location. Il est à noter que la terre maraîchère est une propriété collective et non individuelle. Selon les autorités coutumières, la terre est un bien inaliénable et une source d'enracinement socioculturel. C'est pourquoi, elle ne doit pas avoir une finalité marchande vu son caractère sacré. La spiritualité qui entoure la terre fait que la parole donnée est généralement irréversible. Ainsi la terre ne se vend pas.

3.1.1. Superficie emblavée

Le tableau 1 montre que 50 % de personnes interviewées exploitent près de 300 m², 40 % en exploitent 150 m², tandis que 7, 27 % exploitent près de 100 m². Les 2,73 % marginaux n'ont pu déterminer leur superficie emblavée.

Tableau 1 : Répartition des terres en fonction de la superficie

Indicateurs / Superficie en m ²	Effectifs	%
300	55	50
150	44	40
100	8	7,27
Non déterminé	3	2,73
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022

3.1.2. Site de pratique du maraîchage

Le maraîchage ne pouvant se faire sans une source d'eau disponible, le tableau 2 indique que 68,18 % des exploitants maraîchers sont installés dans le bas-fond (au bord de la rivière ou ruisseaux), 22,73 % pratiquent leur maraîchage en amont des cours d'eau, d'où la pénibilité dans l'arrosage des planches à légumes, car se trouvent loin d'une nappe d'eau souterraine.

Tableau 2 : Répartition des zones d'exploitation

Sites	Effectifs	Pourcentage
Bas-fond des vallées	75	68,18
Champs sur terrain plat	25	22,73
Versants moins raides	10	9,09
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022

3.1.3. Accès à l'eau

Les ressources en eau constituent la clef du développement durable, de réduction de la pauvreté et de l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le monde, notamment dans les pays émergents. La distance entre l'exploitation et le point d'eau, l'outil utilisé pour l'arrosage et la période de la pratique du maraîchage sont indissociables pour une bonne pratique du maraîchage.

3.1.4. Source d'eau utilisée

Le tableau 3 présente les différentes sources d'eau utilisée pour l'activité maraîchère. On constate que 36,36 % des maraîchers utilisent l'eau de sources aménagées pour leur exploitation ; 50 % utilisent l'eau de rivière. Ces derniers mobilisent plus de la main-d'œuvre familiale.

Tableau 3 : Différentes sources d'approvisionnement en eau

Indicateurs	Effectifs	Pourcentage
Sources aménagées	40	36,36
Rivières	55	50
Ruisseaux	15	13,64
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022

3.1.5. Distance de l'exploitation au point d'eau

Le tableau 4 indique que 72,73 % des enquêtés sont distants au plus à 10 m d'un point d'eau ; 22,73 % sont à au moins 20 m d'un point d'eau. Des puits de faible profondeur (1m maximum), sont érigés par certains exploitants non loin d'une rivière, pour favoriser l'arrosage.

Tableau 4 : Répartition des maraîchers par rapport à l'accès au point d'eau

Distances (m)	Effectifs	Pourcentage
0 - 10	80	72,73
11-20	25	22,73
21- 30	3	2,73
Non déterminé	2	1,81
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022

3.1.6. Mode d'arrosage

L'arrosage est fait à l'aide d'un arrosoir par 91 % des maraîchers contre 9 % qui utilisent les cuvettes et différents outils (photo 1).

Tableau 5 : Répartition des maraîchers selon le mode d'arrosage

Mode d'arrosage	Effectifs	%
Arrosoir	100	91
Cuvette et autres récipients	10	9
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022



Photo 1 : Vue d'un maraîcher arrosant manuellement son jardin. Prise de vue : U. D. Mfoutou, 2022

D'une manière générale, le matériel aratoire (arrosoirs, pioches, pelles, houes, paniers, cordes) est confectionné localement par des artisans. L'avantage est que ces outils coûtent moins cher et adaptés aux besoins des maraîchers.

3.2. Période du maraichage

Le tableau 6 indique que 31,82 % des enquêtés pratiquent le maraichage toute l'année afin de maximiser le revenu annuel, tandis que 54,55 % le font pendant la saison sèche. Les mois de mai et juin ont été identifiés comme début de la campagne maraîchère. Elle est caractérisée par le défrichage, le labour, la formation des buttes, l'achat et la sélection des semences, la préparation d'une pépinière et l'aménagement des points d'eau. La taille de l'exploitation est fonction des acteurs.

Le rendement de l'activité maraîcher diminue généralement pendant la saison de pluie en raison de la diversification d'activités.

Tableau 6 : L'exploitation maraichère en fonction de la période

Période	Effectifs	%
Grande saison de pluies (mars-mai)	15	13,63
Toute l'année	35	31,82
Saison sèche (juin-septembre)	60	54,55
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022

3.3. La main-d'œuvre

La moitié des personnes interviewées (50 %) emploient la main-d'œuvre familiale, 31,82 % qui travaillent en solo et 18,18 % emploient des associations.



Photo 2 : Vue des femmes maraichères dans leur jardin à Pandi 3. Prise de vue : U. D. Mfoutou, 2022

3.4. Accès aux intrants

D'une manière générale, l'accessibilité difficile aux semences de bonne qualité limite le rendement de la production maraichère. Cependant, ils utilisent des pesticides et pratiquent le compostage.

3.4.1. Semences, engrais, pesticides et compostage

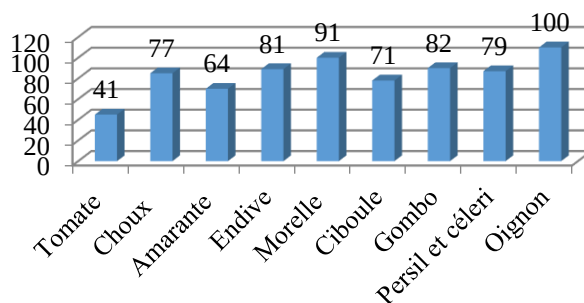
Les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi sont les principaux lieux d'approvisionnement des maraichers des « Cinq villages Pandi » en intrants agricoles. Toutefois les paysans fertilisent leurs planches à l'aide de

l'humus (herbe, feuilles de manioc, feuilles mortes des plantes) comme engrais recommandés pour les cultures maraîchères. Quant aux pesticides, nombreux paysans utilisent les produits phytosanitaires pour lutter contre les bactéries. L'utilisation d'engrais chimiques est fortement déconseillée, car celle-ci est en inadéquation avec l'agriculture biologique.

3.4.2. Spéculations cultivées

La figure 3 présente les différentes spéculations les plus cultivées des « Cinq villages Pandi ». Il est admis que la morelle (91 %), le gombo (82 %) et les endive (81 %) sont produits par 84,53 % des producteurs. Selon les producteurs, ces légumes qui sont entrés dans les habitudes culinaires des paysans ont un cycle de maturation relativement court de soixante jours et sont mieux vendus.

Figure 3 : Différentes spéculations cultivées (en %)



Source : Enquête personnelle, 2022

**Planche photographique 1 : Quelques produits maraichers
du village Pandi 3**



Photo 3 : Vue d'une femme en train d'emballer la ciboule à Pandi 3. Prise de vue : Jean Ndouassi, 2022)



Photo 4 : Vue des paysans en train de ranger la tomate à Pandi 2. Prise de vue : Jean Ndouassi, 2022

3.5. Expérience en maraîchage

Le tableau 8 nous renseigne que 4,55 % des producteurs ont en moyenne 5 à 10 ans d'expérience dans la pratique du maraîchage ; 13,63 % ont 15 ans d'expérience et, 81,82 % des producteurs ont plus de 20 ans. Ces résultats confirment nos recherches sur l'origine et l'évolution du maraîchage depuis l'ère coloniale dans le district de Mouyondzi.

Tableau 8 : Expérience en maraîchage

Durée (ans)	Effectifs	Moyenne
5 à 10	5	4,55
11 à 15	15	13,63
16 à 20	90	81,82
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022

3.6. Accès au marché et stratégies de commercialisation des produits maraîchers

Vu les conditions de conservation difficilement accessibles, la production maraîchère est vendue dans les marchés hebdomadaires à Mouyondzi poste ou à Bouansa gare par 79,09 % des producteurs. Seuls 6% des producteurs vendent leurs produits au champ et, 15,45% vendent au village. Le problème de mévente est observé en saison sèche à cause de la forte production des légumes.

Tableau 9 : Principaux sites de vente des produits maraîchers

Sites	Effectifs	Moyenne
Champ	6	5,46
Marché urbain	87	79,09
Village	17	15,45
Total	110	100

Source : Enquête personnelle, 2022



Photo 5 : Quelques fruits et légumes étalés au marché de Mouyondzi poste. Prise de vue : Jean Moutou, 2022

3.7. Contraintes et suggestions

Au regard des difficultés auxquelles sont confrontées les paysans dans la pratique de leur activité maraîchère : absence de crédit agricole, difficulté à se procurer des intrants et outils agricoles, présence d'insectes ravageurs de légumes, pénibilité des travaux de puisage de l'eau, distance entre le bassin de production et le marché et infrastructures routières médiocres.

Tableau 10 : Quelques stratégies d'adaptation

Types de contraintes	Solutions
Absence de crédit agricole	Rechercher d'autres sources de financement (Etat, ONG, Banques...)
Difficulté à se procurer des intrants	L'Etat doit appuyer les maraichers dans l'acquisition des intrants de toute nature
Infrastructure routière médiocre	L'Etat doit investir dans l'amélioration du réseau routier
Performance de l'équipement	Utilisation du matériel disponible, Economie d'argent
Accès aux marchés	Organisation du commerce, recherche de débouchés, développement des chaînes de valeur (conservation, transformation des produits)

Source : Enquête personnelle, 2022

4. Discussion

La synthèse des principaux résultats obtenus au cours de cette étude corroborent ceux de la littérature autour de plusieurs points, à savoir :

4.1. L'accès à la terre

Le maraîchage est pratiqué dans les bas-fonds et les champs ou l'accès à la terre est régulé par la chefferie traditionnelle et réservé aux natifs du village. Ces résultats sont en rapport avec les recherches de C. Bernard sur l'évaluation des effets socio-économiques des aménagements de bas-fonds de la région de Ruvuma au sud de la Tanzanie. La forme d'organisation connue dans le maraîchage est celle individuelle ou collective. La forme individuelle étant la plus développée fait que les superficies emblavées sont généralement de petites tailles. Au Rwanda, d'importants aménagements fonciers permettent de conserver le capital-sol ; au Kenya, en pays kikuyu, ou encore sur le mont Elgon en Ouganda, l'existence d'une véritable agroforesterie marque l'intensité de la mise en valeur du terroir. L'auteur affirme que sur le plan économique-social, les cultures vivrières peuvent être associées à d'autres cultures telles que le bananier. Enfin, l'enjeu principal reste l'accès au marché.

4.2. L'accès à l'eau

Dans notre étude, les rivières constituent la principale source d'eau pour 50% des maraîchers. La FAO (2003), affirme que l'eau est puisée dans des sources aménagées en toutes saisons pour des besoins d'arrosage.

L'exhaure de l'eau est faite à l'arrosoir par 91 % des enquêtés. Des études menées par RIPAMA (2009) sur les performances économiques des maraîchers au Burkina Faso prouvent que lorsque la source d'eau utilisée est un puits traditionnel, son revenu mensuel diminue.

4.3. L'accès aux intrants

Dans notre zone d'étude, les producteurs se procurent en intrants dans les grandes villes. Ces producteurs ont aussi compris l'importance de la fumure végétale. La diversité des spéculations produites permet de protéger la qualité des sols et la proposition de divers produits sur le marché. La FAO (2008), affirme que les maraîchers au Sud Sahara, amendaient leurs terres avec l'engrais vert et la fumure organique.

4.4. Les stratégies amont-aval des commerçants de produits maraichers

Les premières enquêtes réalisées par Ofouémé et Gaye en 1991 montrent qu'après le pain et la *chikouangue* (pain de manioc) et avant le poisson et la viande, les légumes concourent quotidiennement à l'alimentation des ménages congolais. Environ le quart des dépenses alimentaires mensuelles

serait réservé à l'achat des légumes, essentiellement des feuilles (*koko*, feuilles de manioc, mélanges d'amarante, de morelle, de sortes d'endives, de feuilles de courge) et des condiments (tomate, oignon, ciboule, persil, céleri, gombo...) nécessaires à la fabrication des sauces qui les accompagnent.

Conclusion

De nos jours, les paysans mettent l'accent sur le maraîcher ; cette activité constitue une alternative, car ses revenus couvrent les besoins financiers de nombreuses familles en milieu rural. Une bonne production permet de prendre en charge le financement des intrants agricoles de toute nature. Les besoins sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'alimentation, etc. sont désormais assurés par les revenus tirés de cette activité maraîchère dans de nombreux ménages.

L'analyse historique montre l'enjeu-clé de l'appui technique, de la pression foncière et du pouvoir d'achat des urbains. La consommation des légumes est dominée par les légumes feuilles, la tomate et l'oignon. Le mode d'approvisionnement dominant est le marché de détail. La production paysanne se heurte à des contraintes de commercialisation qui ont trait à l'état des infrastructures de transport, de stockage et de vente en gros, ainsi qu'aux difficultés d'accès aux intrants et aux fluctuations de la production. Ainsi, ces contraintes rendent l'activité du maraichage particulièrement risquée.

Bibliographie

- Charlery Bernard, 2009, « Le développement du maraichage dans les montagnes d'Afrique de l'est », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n°15 vol. 429, p. 311-330.
- CIRAD- IRAT et Agri Congo, Montpellier, France, p. 69-74.
- FAO, 2003, *La parité hommes-femmes et accès à la terre, études sur les régimes fonciers*, n°4, Rome, 48 p.
- FAO, 2008, *Urbanisation et sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne*, 25^{ème} Conférence Régionale pour l'Afrique, Rome, 19 p.
- Le Plaideur A., Gaye A., Kassa L.-G., Moustier Paule, Ofouemé Yolande, 1991, « L'apparence d'une anarchie : réseaux et circulation des denrées maraîchères à Brazzaville », CIRAD-IRAT et Agri-Congo, Montpellier, France, p. 143-154.
- Mizhaire Hilarion Bagel, 2018, *Dynamique urbaine et espaces maraîchers à Pointe-Noire (République du Congo)*, Brazzaville, université Marien Ngouabi, thèse de géographie, 435 p.

MFOUTOU U. D., MOATILA O. L. : *L'ACTIVITÉ MARAÎCHÈRE DANS LA CONTRÉE ...*

- Moumbelé M., 1991, « La gestion du foncier », in *Filières maraichères à Brazzaville*,
- Moustier Paule, Naired L., 1989, *Une évaluation socio-économique de filières maraichères*, Séminaire MESRU-CIRAD, Montpellier, 10 p.
- Moustier Paule, 1995, *Filières maraichères à Brazzaville : stratégies des acteurs et dynamiques des échanges*, Montpellier, CIRAD-FLHOR, 315 p.
- Naire D.-L., 1991, « Urbanisation et préservation des espaces agricoles en Afrique, exemple de la ceinture maraîchère de Brazzaville (Congo) in *Filières maraichères à Brazzaville* », CIRAD-IRAT et Agri-Congo, Montpellier, p. 37-44.
- Sautter Gilles, 1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo : Une géographie du sous-peuplement. République populaire du Congo, République gabonaise*. Paris, Mouton, 582 p.
- Vennetier Pierre, 1968, *Pointe-Noire et la façade atlantique du Congo-Brazzaville*, Paris, ORSTOM, 459 p.

BULLETIN
VILLES, TRANSPORTS, DEVELOPPEMENT LOCAL
Débats, compte rendu annuel des travaux de recherche et notes de lecture
Université Marien Ngouabi
École Normale Supérieure Brazzaville Congo
Courriel : contact@bulletin-greg.cg
Site web : www.bulletin-greg.cg

NUMERO 9, 2025
<https://doi.org/10.55595/BVTDL>

MFOUTOU ULRICH DANY, MOATILA OMAD LAUPEM, NGOUMA DAMASE L'activité maraîchère dans la contrée des « Cinq villages Pandi » (district de Mouyondzi, Congo)	11-25
BIDJOCTI SAMBIANI YADJA La ville de Cinkassé au Togo et sa région : évolution, structuration et défis (1980-2019)	27-45
MAKETO CRIS CHESNEL, N'SITA BAKEMITA PRISCA ELISABETH, TOLI GHISLAIN, NGAYI BELLVY LEMADRE, SAMBA GASTON Évolution démographique, croissance spatiale et problèmes environnementaux de Pointe-Noire (Congo)	47-64
ETOURA-ILOKY HERMANN GIRBAUD, BOKATOLAT EKANDZA ENOCK JORTIAL Analyse des structures éducatives en milieu rural au Congo : cas du district d'Ollombo	65-78
NZOUMBA MARCELINE, MOUNDZA PATRICE Le quartier 21 La Glacière, arrondissement 2 Baongo Brazzaville ..	79-100

Photo de couverture : Habitations délabrées dans le quartier Planches
à Pointe-Noire. Cliché Y. G. Bimpolo, 2021